

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 1

Artikel: Les centres de traitement de la Croix-Rouge française
Autor: Messerli, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

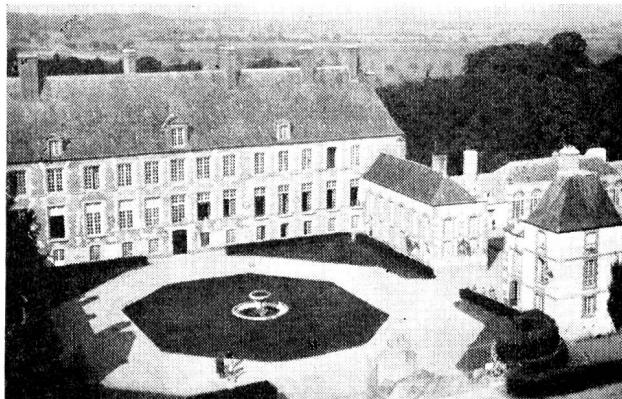
Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour les enfants infirmes

LES CENTRES DE TRAITEMENT de la CROIX-ROUGE FRANÇAISE

PAR PIERRE MESSERLI



Le château des Mesnuls où a eu lieu l'été dernier un camp de «juniors» de la Croix-Rouge.

Nous avons demandé à un ancien collaborateur suisse du centre des Mesnuls de nous faire part de ses expériences personnelles sur l'œuvre réalisée en France pour le traitement et la rééducation des jeunes infirmes.

Au moment où s'achève à Genève la première année d'expérimentation de la loi d'aide aux invalides votée par le Grand Conseil le printemps dernier, il nous a paru utile de rappeler les bases de la réalisation française.

*

Ce n'est à notre avis que par la création d'un centre de réadaptation et d'apprentissage que l'on atteindra au but proposé. Centre d'expérience, d'abord, réalisé sur des bases modestes, groupant au début quelques infirmes seulement et de préférence de jeunes infirmes, mais doté des professeurs et des ateliers indispensables, et réalisé en dehors des institutions hospitalières et de leur climat défavorable à la réadaptation morale et pratique cherchée.

Seule une telle réalisation permettra de parler d'une expérience réelle et utile et d'en tirer des conclusions valables pour l'avenir.

Je souhaite donc que 1953 voie enfin se concrétiser une telle entreprise, le sort d'innombrables handicapés physiques dans la Suisse entière en dépend peut-être pour des années.

M.-M. T.

Nous croyons qu'il est intéressant de connaître les circonstances qui sont à l'origine d'une œuvre telle que les Centres de la C. R. F. Nous nous limiterons donc aujourd'hui à un aperçu historique et nous exposerons dans un prochain article comment est conçue, par la C. R. F., la réintroduction sociale de l'enfant infirmier moteur et quelles sont les méthodes qu'elle emploie.

Deux parmi tant d'autres

La création de ces institutions a pour point de départ le sort tragique de deux enfants. Ceux-ci, en posant à un cœur généreux l'angoissant problème de leur avenir, furent des témoins dont le dramatique destin était une plaidoirie pour toute l'enfance mutilée de France.

Pendant la bataille de Normandie, le 6 août 1944, l'éclatement d'une torpille blesse grièvement deux enfants, orphelins, pupilles de l'Etat, élevés ensemble, Stanislas D. et Antoinette F. Le garçon doit être amputé de la cuisse droite et de la jambe gauche. Le

médecin-général Sicé, soignant ces enfants dans un hôpital de la Manche, comprend que les arracher à la mort ne sert à rien si on ne leur procure pas des moyens d'existence. Combien d'autres enfants avaient le même sort et, partant, le même tragique destin. On en a recensé 4000 en France après la guerre.

Ce problème préoccupa le général et une idée s'imposa à son esprit: il fallait créer un Centre où ces enfants, innocentes victimes, seraient soignés, appareillés, instruits afin qu'ils puissent, eux aussi, prendre leur place dans la société. Le général Sicé, alors président de la C. R. F., confia cette mission à la baronne Mallet qui avait déjà créé et géré à la C. R. F. 24 formations sanitaires diverses.

De Villepatour aux Mesnuls

La Croix-Rouge possédait, en Seine-et-Marne, le Château de Villepatour où avait fonctionné pendant toute la guerre, grâce à des fonds venant de Suède, un «Foyer suédois pour les enfants de France» réservé aux enfants de prisonniers tuberculeux rapatriés.

Le bâtiment était trouvé, mais une somme importante était encore nécessaire pour transformer ce château en un Centre de réadaptation pour infirmes. Il manquait une salle de massages, avec ses appareils de mécanothérapie, des classes et des ateliers de formation professionnelle. Grâce à l'appui financier de divers organismes privés et de quelques personnalités, Villepatour put ouvrir ses portes en mai 1947.



Un groupe d'enfants en traitement de réadaptation aux Mesnuls.

Le succès fut entier et les réalisateurs se retrouvèrent très vite en face de problèmes apparemment insolubles: le Centre devenait trop petit. D'autre part, la réadaptation des garçons et des filles nécessitant des ateliers et des techniques différentes, il était préférable de les former séparément. Il fallait donc ouvrir un nouveau Centre.

La C.R.F. ne pouvait supporter une nouvelle charge financière aussi importante. Allait-on renoncer? Madame Mallet ayant réussi à intéresser diverses personnalités au problème put créer une fondation privée.

C'est ainsi que put s'établir le Centre pour garçons des Mesnuls¹, dans un château du XVI^e siècle; celui-ci posa les mêmes problèmes que Villepatour: transformation d'une belle demeure historique afin de l'adapter à sa nouvelle destination.

Stanislas D., le jeune homme dont nous avons parlé, fit son apprentissage d'horloger aux Mesnuls; il fit la connaissance d'une jeune fille, mutilée de guerre elle aussi, et qui faisait son apprentissage de couturière à Villepatour. Appareillés, instruits, ils fondèrent un foyer et sont maintenant établis dans un petit village de la Manche où ils vivent heureux du produit de leur travail. Nous les avons vus aux Mesnuls, alors qu'ils rendaient visite à leurs camarades, et grand fut notre étonnement en apprenant qu'ils n'avaient qu'une seule jambe à eux deux.

Mutilés de guerre et infirmes de maladie ou d'accident

Les deux Centres de Villepatour et des Mesnuls fonctionnent sur les mêmes bases et ont entre eux d'assez fréquentes relations.

Ainsi, à Noël 1951, jeunes filles et jeunes gens se sont réunis pour former un chœur mixte.

Le premier Centre soigne actuellement 67 filles de 12 à 20 ans. On y enseigne la couture, le tricot à la machine et le secrétariat-comptabilité; les fillettes dorment dans de petites chambres, groupées par âges; un grand salon, doté d'une bibliothèque et d'un piano, permet de se détendre pendant les heures de loisir.

Le Centre des Mesnuls est réservé à 105 garçons de 12 à 18 ans. Les métiers pour lesquels on les prépare sont l'horlogerie, la cordonnerie, le secrétariat-comptabilité.

Primitivement créés pour les mutilés de guerre, ces deux Centres acceptent maintenant tous les cas d'infirmités motrices: séquelles de poliomyélite, accidents, infirmes congénitaux, etc..., mais à la condition que les infirmités puissent bénéficier d'un traitement ou d'un appareillage.

Un troisième Centre fonctionne depuis 1950, à Coye-La Forêt (Oise). L'«Ermitage» a été ouvert par la Croix-Rouge française pour contribuer à la lutte contre la paralysie infantile, grâce à d'importants dons recueillis au Brésil par Madame Mallet lors d'une mission en Amérique latine.

Ce Centre réunit 55 jeunes enfants, garçons et filles, de quatre à onze ans, atteints pour la plupart de séquelles de poliomyélite. La rééducation fonctionnelle y est particulièrement développée. Un bac à hydro-massages, offert par l'UNICEF, fonctionne avec succès depuis un an.

Dans les trois Centres, les enfants sont soumis à un contrôle médical sévère. Ils sont régulièrement exa-

minés par un chirurgien orthopédiste qui juge des progrès réalisés et indique les traitements nécessaires. Les cas nouveaux ou spéciaux sont présentés à un professeur de chirurgie de la faculté; celui-ci pratique les opérations nécessaires.

Dans chaque établissement, un masseur diplômé d'Etat dirige une équipe d'infirmières, masseuses, moniteurs d'éducation physique. Le personnel enseignant est nommé par le Ministère de l'Education nationale. Il en est de même pour les ateliers d'apprentissages qui sont placés sous le contrôle de l'enseignement technique du même ministère.

Voici donc comment sont nés ces Centres. La C.R.F. ne considère pas son effort comme terminé et travaille activement en vue d'ouvrir d'autres institutions similaires, notamment pour les enfants atteints de troubles cardiaques.

Nous étudierons dans un prochain numéro le fonctionnement interne d'un de ces Centres: «Le Centre des Mesnuls» que nous prendrons comme modèle-type des Centres de la C.R.F.

SŒUR ELIZABETH KENNY N'EST PLUS

L'infirmière australienne fut un pionnier de la lutte contre la poliomyélite

«Sister Kenny», l'infirmière australienne qui a consacré sa vie à lutter contre la poliomyélite, s'est éteinte à Toowoomba, dans la province du Queensland d'où elle était originaire, à l'âge de 66 ans le 30 novembre.

Un film américain, un peu trop romancé d'ailleurs, a popularisé voici quelques années le nom et le magnifique dévouement de sœur Kenny. Il y a quelque 40 ans, dans le district perdu d'Australie où elle exerçait ses fonctions, toute jeune encore, sœur Kenny eut à lutter contre une épidémie d'une sorte inconnue d'elle, c'était la paralysie infantile alors presque ignorée de bien des médecins. Seule et privée de tout conseil, elle imagina pour lutter contre le fléau un traitement de bains de chaleur et de massages qui lui permit de sauver beaucoup de ses malades. Ce ne fut pas sans peine qu'elle parvint à vaincre les résistances des hôpitaux australiens qui se refusaient à croire à l'efficacité du traitement préconisé par cette simple infirmière. Il lui fallut des années de lutte obstinée pour le faire reconnaître et accepter. En 1935 s'ouvrait sa première clinique à Sydney. Aux Etats-Unis l'attention fut vite éveillée sur l'œuvre de sœur Kenny. Peu après une Fondation Elizabeth Kenny était ouverte à Minneapolis, ce fut la première de près de trente cliniques répandues dans le monde entier pour venir en aide aux paralytiques infantiles. Un acte spécial du Congrès américain devait, en signe de reconnaissance, autoriser sœur Kenny à entrer et sortir librement et sans visa sur le territoire nord-américain. Dans le monde entier l'on vient en aide aujourd'hui à ceux qui sont frappés par la terrible maladie par des traitements analogues qui, si le mal est pris à temps, permettent souvent d'en réduire les effets. Elle a raconté elle-même, en collaboration avec Miss Martha Ostenso, sa vie et ses expériences dans un livre intitulé «And they shall walk».

¹ Voir «La Croix-Rouge suisse», 15 octobre 1952, Le camp international de la Croix-Rouge de la Jeunesse des Mesnuls.